



# Développement durable dans les services du rectorat de l'académie de Paris

La semaine européenne du développement durable 2017 a pour thème les objectifs de l'agenda 2030 pour le développement durable.

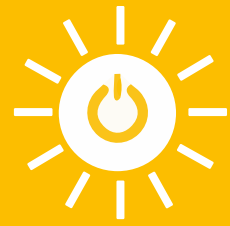
Ce programme adopté en septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies fixe des objectifs pour l'horizon 2030. **Le principal est l'élimination de la pauvreté à l'échelle planétaire** tout en répondant aux difficultés croissantes découlant de l'interdépendance entre les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement.

**Depuis 2010, le rectorat et la chancellerie des universités de Paris s'inscrivent pleinement dans cette dynamique au travers du dispositif « État exemplaire », lancé par le Premier ministre pour intégrer les objectifs de développement durable dans le fonctionnement de nos administrations.**

Le dispositif administration exemplaire a été renouvelé pour la période 2015 - 2020. Il établit de nouveaux indicateurs interministériels.

Vous trouverez les résultats obtenus présentés en fonction de leur appartenance aux objectifs de l'agenda 2030.

# RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES



**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'électricité alimentant l'ensemble immobilier Sorbonne est intégralement d'origine renouvelable.**

Le fournisseur s'engage au travers de certificats de garantie d'origine à injecter autant d'électricité produite avec de l'énergie renouvelable dans le réseau électrique que celle consommée.

# LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



- Investissement dans des équipements visant à diminuer les consommations d'énergie et les gaz à effets de serre. L'État a ainsi investi 4,2 millions d'euros dans des travaux de modernisation du réseau de chauffage, ventilation et climatisation et a mis en place un dispositif de gestion technique du bâtiment (GTB) pour une régulation optimale de l'ensemble immobilier Sorbonne.
- Les services académiques de l'enseignement scolaire ont emménagé dans un immeuble certifié norme HQE. Le système de chauffage par « chaleur urbaine » élimine les combustions d'énergie fossile directes (sur site). La conception même du bâtiment et la modernité des équipements devraient permettre une réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES significative.
- Renouvellement de véhicules en privilégiant les véhicules à motorisation vertueuse, électrique ou hybride. En 2016, le rectorat a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule hybride en remplacement d'un véhicule à combustion. À ce jour, 30 % des véhicules du parc automobile disposent d'une motorisation vertueuse (hybride ou électrique).



## CONSOMMATION RESPONSABLE

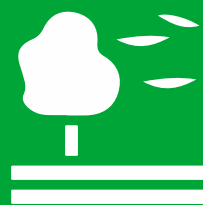
- Un système de tri sélectif permet une collecte des déchets en flux différencié facilitant le recyclage des matières.
- Lorsque les références existent, les achats s'orientent en priorité vers des produits disposant d'un écolabel. **En Sorbonne 73% des achats de fournitures, vêtements et mobilier effectués en 2016 disposent d'un écolabel. Enfin 100% du papier est écolabellisé PEFC.**
- Entre 2015 et 2016, les consommations d'eau en Sorbonne ont diminué de 15% grâce à l'installation de robinets de type « presto » et à une veille hebdomadaire des différents compteurs afin de détecter et réparer les fuites éventuelles. Les consommations d'électricité ont elles diminuées de 3%.
- En 2016, les consommations de papier ont diminué de 10% en Sorbonne (Divisions et reprographie).



## TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

- Sur les sites du Visalto et de la Sorbonne, les horaires de travail des personnels effectuant les prestations de nettoyage sont intégralement effectués en horaire de journée.
- La collecte des déchets de papier est assurée en Sorbonne par une entreprise à vocation sociale composée de personnels en voie de réinsertion.
- En 2016, en Sorbonne, 1640 € ont été dépensé pour des achats réalisés auprès d'établissements et services d'aide par le travail (Ésat).

# VIE TERRESTRE



**Malgré un environnement 100% urbain (à l'exclusion des 2 bois périphériques), des actions en faveur de la biodiversité sont menées au rectorat de Paris.**

- Un rucher de 3 ruches a été installé le 17 mai 2017 sur une terrasse du 6<sup>e</sup> étage du site Visalto.



Cette action s'inscrit dans une dynamique de maintien de la biodiversité, les abeilles assurant un rôle de pollinisateur de premier ordre.

## Focus : Pourquoi installer des ruches à Paris ?

À Paris, où la gestion écologique se généralise dans les 3000 hectares d'espaces verts municipaux, les abeilles trouvent pollen et nectar. Les 480 jardins publics, les arbres d'alignement et les 2 bois, où les pesticides sont absents, offrent un refuge exceptionnel à ces butineuses mais également à tout un cortège de pollinisateurs sauvages. (Source mairie de Paris).

- **Élevage d'un cheptel de lombrics** travaillant gracieusement à réduire les quantités de déchets alimentaires. Ces derniers se nourrissent des déchets alimentaires et en les digérant fabriquent un engrais puissant et écologique.



**Face au constat de bonne santé des lombrics et afin de pallier les risques de surpopulation,** un second lombricomposteur est opérationnel depuis le mois de mars 2017 en Sorbonne.